

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 26/08/2025 - 14289 - 2019 B 00218 - 847 593 225 - AAA COIFFURE

14289

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE

Adresse de l'entreprise 11 RUE PAGANINI 06000 NICE

SIREN 847593225

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	2 000	030	1 185		815
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
Total I (5)		044	2 000	048	1 185		815
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres* (3)	072	61	074			61
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	12 502	086			12 502	
Charges constatées d'avance*	092		094				
Total II		096	12 563	098			12 563
Total général (I + II)		110	14 563	112	1 185		13 378

PASSIF

		Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			500
	Écart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Reserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))	132			
	Report à nouveau	134			10 358
	Résultat de l'exercice	136			(1 299)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			918
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de l'IVA indique dans la case 169) (169)	172			2 901
	Comptes courants d'associés	173			
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176			3 819
Total général (I + II + III)		180			13 378

REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	61	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE		Néant ☐ *	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 2 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	
	Production vendue	Biens	215	214	
		Services*	217	218 31 220	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230 2		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 31 222		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* (dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242 13 654		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243 979	244 1 101	
	Remunérations du personnel*		250 10 670		
	Charges sociales (cf renvoi 380)		252 6 894		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255	254 200	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259 260	262 2	
	Total des charges d'exploitation (II)		264 32 520		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 (1 299)			
Produits financiers (III) 280		294			
Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)		290			
Charges exceptionnelles (VI)		300			
Impôts sur les bénéfices* (VII)		306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)		310 (1 299)			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2			
Remunérations et avantages personnels non déductibles*		316	314 1 299		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-ets d'associés		247	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342
			JEI (44 septies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138	
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindécies A	181	
	ZFANG (44 quaterdecies)	315	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créance reportée en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	655	350
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648	
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies F)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	990	
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfices col 1 Déficit col 2		352 354 1 299
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 3 219 dont imputés sur le résultat			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col 1 Déficit col 2		370 372 1 299	

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

CERTIFIE
COMME
ORIGINAL
A

SIRET N°847 593 225 00018
Mobile : 06.03.99.07.20 – Mail : uorrah@hotmail.com

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

SOMMAIRE

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.
2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat
 21. Immobilisations et amortissements
 - Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
 - Immobilisations corporelles
 22. Les stocks
 23. Capital social
 24. Autres informations
 - Etat des échéances des créances et des dettes
 - Charges constatées d'avance

CERTIFIÉ
COPIE
ORIGINAL
A

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total net est de 13 378 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 299 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2025 par le Président.

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat

21. Immobilisations et amortissements

Etat de l'actif immobilisé et des amortissements

L'état de l'actif immobilisé (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2025*) et des amortissements (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2025*) sont donnés en fin de l'annexe.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

22. Les stocks

CE DOCUMENT
EST UN
ORIGINAL

Le stock en fin d'exercice a été évalué selon la méthode du premier entré premier sorti au prix d'achat. Ce stock n'a fait l'objet d'aucune dépréciation par voie de provision.

23. Capital social

Catégories de parts ou actions	Nombre de titres				
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	valeur nominale
Parts sociales	100			100	5,00 €

Aucune modification du capital n'est intervenue en cours d'exercice.

24. Autres informations

Etat des créances et des dettes

Etat de créances **61 €**

C/c associés 61 €

Etat des dettes **3 489 €**

Fournisseurs	918 €
Salariés	303 €
Salaires et cotisations sociales	1 978 €
Apprentissage & Formation continue	290 €

Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges d'exploitation.

CERTIFIE
C 24/25 DE
ORIGINAL
A

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 000	472		474		476	2 000	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	2 000	492		494		496	2 000	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	985	562	200	564		566	1 185
TOTAL		570	985	572	200	574		576	1 185

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
-----	---------------------------

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

	1	2	3	4	5
Nature des immobilisations cedees virees de poste a poste mises hors service ou reintegrees dans le patrimoine prive y compris les produits de la propriete industrielle					
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme* ⑤	Long terme						
										19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

CERTIFIÉ
COPIE
ORIGINAL

A

(C) Save

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis 1A, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**CERTIFIED
COPY OF
ORIGINAL**

AAA COIFFURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 500 EUROS

Siège social : 11, RUE PAGANINI

06000 NICE

RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS **DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT** **DU 23 JUIN 2025**

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

ARTICLE 2 – DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la **perte** de l'exercice s'élevant à **1 299 euros** de la manière suivante :

Origine :

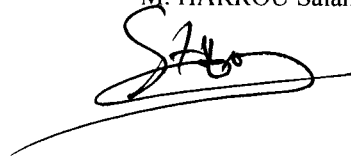
- Exercice déficitaire de l'exercice : **1 299 euros**.

Affectation :

- Au report à nouveau, soit : **1 299 euros**.

L'associé unique affirme qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices écoulés.

Le Président,
M. HARROU Salah



CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

SIRET N°847 593 225 00018

Mobile : 06.03.99.07.20 – Mail : uorrah@hotmail.com